



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Expositions

Question écrite n° 17139

Texte de la question

M. François Grosdidier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la francophonie sur les problèmes rencontrés par les artistes exposant au Grand Palais, à la suite de la fermeture de ce site. Les travaux à effectuer maintenant auraient certainement pu être entrepris par les gouvernements précédents. Lourdemment pénalisés par cette fermeture, les artistes concernés se posent également des questions sur le devenir de leurs salons : quelles sont la nature et la durée des travaux entrepris ? En cas de réaménagement du monument, de quelle manière les sociétés d'artistes seront-elles associées au projet ? Quelles seront les conditions matérielles et financières faites aux salons lors de leur retour au Grand Palais, à l'issue des travaux ? Comment seront intégrées les sociétés d'artistes dans la gestion du futur organisme gestionnaire du Grand Palais ? Il lui demande d'apporter aux artistes du Grand Palais des réponses à leurs interrogations.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la francophonie s'est engagé à trouver pour les salons d'artistes un lieu qui leur permette de continuer à exposer au centre de Paris. À cet effet, un espace d'accueil provisoire sera mis à leur disposition sur les 20 000 mètres carrés du site du quai Branly à Paris (7e). Les travaux d'aménagement devront être achevés pour la rentrée 1994 afin de permettre la tenue des salons d'artistes selon un calendrier fixe en concertation avec la Fédération des salons. En ce qui concerne la rénovation du Grand Palais, il n'est pas possible, en l'état actuel des études, de prévoir un calendrier précis des travaux ni la date de réouverture. Un rapport doit préciser prochainement l'ampleur des travaux à entreprendre, leur coût, ainsi que les modalités de leur financement. Les conclusions des experts détermineront la durée de rénovation et de consolidation de la structure qui en tout état de cause ne sera pas inférieure à deux ans. Le souhait légitime des salons d'artistes de réintégrer le Grand Palais dans de bonnes conditions est partagé par le ministre de la culture et de la francophonie qui s'est engagé personnellement pour leur maintien et leur développement. Le groupe de travail constitué par le ministre de la culture et de la francophonie, en concertation étroite avec les représentants de la Fédération des salons, continuera ses travaux de réflexion afin de déterminer conjointement les meilleures conditions possibles de réintégration des salons d'artistes au Grand Palais.

Données clés

Auteur : [M. Grosdidier François](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17139

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1994, page 3727

Réponse publiée le : 22 août 1994, page 4277